

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 401

présenté par

Mme Ménard, Mme Besse et M. Dupont-Aignan

-----

**ARTICLE 6**

À l'alinéa 5, substituer à l'année :

« 2035 »

l'année :

« 2030 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cet amendement est d'avancer l'échéance à laquelle le Gouvernement prévoit d'atteindre l'objectif d'un militaire de réserve pour deux militaires d'active.

Etant donné le contexte géopolitique qui est le nôtre, la montée en puissance des réservistes est plus que jamais nécessaire.